

LE BUREAU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La Présidente du Conseil départemental est assistée de **13 Vice-présidents** auxquels elle a confié, par délégation, une partie de ses pouvoirs exécutifs.



1^{re} Vice-présidente
Isabelle de Waziers
Finances et Europe
Conseillère départementale
du canton de Poix-de-Picardie



2^e Vice-président
Olivier Jardé
Prévention et protection de
l'enfance, famille et santé
Conseiller départemental
du canton Amiens 7



3^e Vice-présidente
Margaux Delétré
Culture, patrimoine et
sports
Conseillère départementale
du canton Amiens 7



4^e Vice-président
Franck Beauvarlet
Espaces naturels et
transition écologique
Conseiller départemental
du canton d'Albert



5^e Vice-présidente
Brigitte Lhomme
Projets structurants
Conseillère départementale
du canton d'Ailly-sur-Noye



6^e Vice-président
Hubert de Jenlis
Infrastructures, mobilités et
bâtiments
Conseiller départemental
du canton Amiens 6



7^e Vice-présidente
Françoise Raguenau
Autonomie, grand-âge
et handicap
Conseillère départementale
du canton de Ham



8^e Vice-président
Pascal Bohin
Aménagement du territoire
Conseiller départemental
du canton d'Ailly-sur-Noye



9^e Vice-présidente
Sabrina Holleville-Milhat
Tourisme et attractivité
Conseillère départementale
du canton d'Abbeville 2



10^e Vice-président
Jean-Michel Bouchy
Insertion, retour à l'emploi,
logement et habitat
Conseiller départemental
du canton de Corbie



11^e Vice-présidente
Virginie Caron
Collèges et réussite éducative
Conseillère départementale du
canton d'Albert



12^e Vice-président
Guillaume Duflot
Jeunesse, égalité
et citoyenneté
Conseiller départemental
du canton Amiens 5



13^e Vice-présidente
Sabine Carton
Ressources humaines
Conseillère départementale
du canton de Corbie

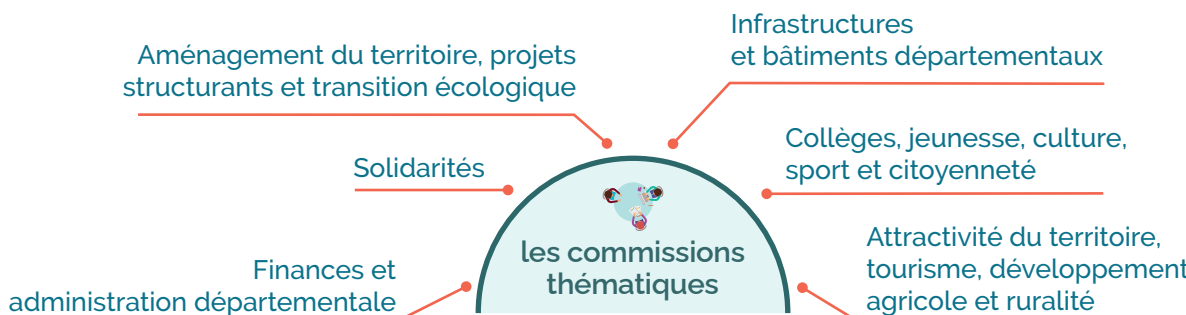


Conseiller départemental
délégué
Emmanuel NOIRET
Agriculture, alimentation,
stratégie littorale et ressource
en eau
Conseiller départemental du
canton de Friville-Escarbotin

Toutes les informations
sur l'Assemblée départementale
sur www.somme.fr/assemblee

LES 6 COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les commissions réglementaires instruisent les dossiers et préparent les décisions du Conseil départemental et de sa commission permanente.



1^{RE} COMMISSION

FINANCES ET ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

Présidente : Isabelle de WAZIERS
Vice-présidente : Sabine CARTON
Secrétaire : Frédéric DEMULE
Membres : Laurent BEUVAIN, Valérie DEVAUX,
Frédéric FAUVET, Laurent SOMON et
Jean-Jacques STOTER

2^E COMMISSION

SOLIDARITÉS

Président : Jean-Michel BOUCHY
Vice-présidente : Françoise RAGUENAU
Secrétaire : Monique EVRARD
Membres : Zohra DARRAS
Stéphane HAUSSOULIER, Olivier JARDÉ,
Guillemette QUIQUEMPOIS ,
et Julie VAST

3^E COMMISSION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROJETS STRUCTURANTS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Présidente : France FONGUEUSE
Vice-président : Pascal BOHIN
Secrétaire : Brigitte LHOMME
Membres : Franck BEAUVARLET,
Catherine BENEDINI-POLLEUX,
Jean-Luc MASSALON et Nathalie TEMMERMANN

4^E COMMISSION

INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Président : Claude HERTAULT
Vice-président : Wilfried LARCHER
Secrétaire : Guislaine SIRE
Membres : Arnaud BIHET, Hubert de JENLIS,
Jean-Louis PIOT et Jean-Claude RENAUX

5^E COMMISSION

COLLÈGES, JEUNESSE, CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ

Président : Jannick LEFEUVRE
Vice-présidente : Jocelyne MARTIN
Secrétaire : Margaux DELÉTRÉ
Membres : Virginie CARON,
Guillaume DUFLLOT, Esra ERCAN,
Josiane HÉROUART et Valérie KUMM

6^E COMMISSION

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, TOURISME, DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURALITÉ

Président : Bertrand DEMOUY
Vice-président : Emmanuel NOIRET
Secrétaire : Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT
Membres : Christophe BOULOGNE,
Dolorès ESTEBAN, René LOGNON
et Françoise MAILLE-BARBARE

Reprographie Cd80 - Juin 2026

LES ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

MANDAT 2024-2028



www.somme.fr

Conseil départemental de la Somme
Hôtel des Feuillants
53 rue de la République - CS 32615
80026 AMIENS Cedex 5
Tél. : 03 22 71 80 80

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental de la Somme est composé de 46 Conseillers départementaux.

Tout au long de l'année, le Conseil départemental définit les actions départementales et prend de nombreuses décisions. Les plus importantes, comme le Budget de la collectivité, font l'objet d'un débat public, au moins 4 fois par an.

Le mot de la Présidente



Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les élus départementaux qui m'accompagnent depuis ma prise de fonctions comme Présidente du Conseil départemental de la Somme.

Le Département est une collectivité de proximité, présente chaque jour à tous les âges de la vie. Nous avons collectivement à cœur de défendre les intérêts des Samariennes et des Samariens. Il nous faut pour cela proposer des actions et des dispositifs adaptés aux réalités du terrain.

Élus de proximité, attentifs et à l'écoute de tous les habitants, les Vice-présidents participent à la gestion courante et la préparation des temps forts de l'Assemblée départementale. Chaque Vice-président a en charge une compétence du Département et travaille avec l'administration départementale pour déployer de manière concrète les politiques votées par les élus.

Ce document vous permet de comprendre le fonctionnement et de visualiser le panorama de l'Assemblée départementale que je préside.

Vous pouvez compter sur les élus du Département pour répondre aux besoins du quotidien et pour préparer l'avenir de la Somme.

Avec tout mon dévouement,

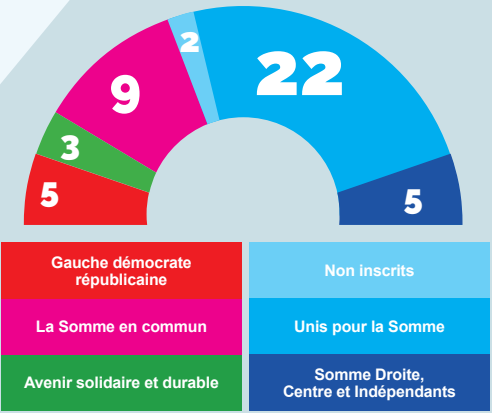
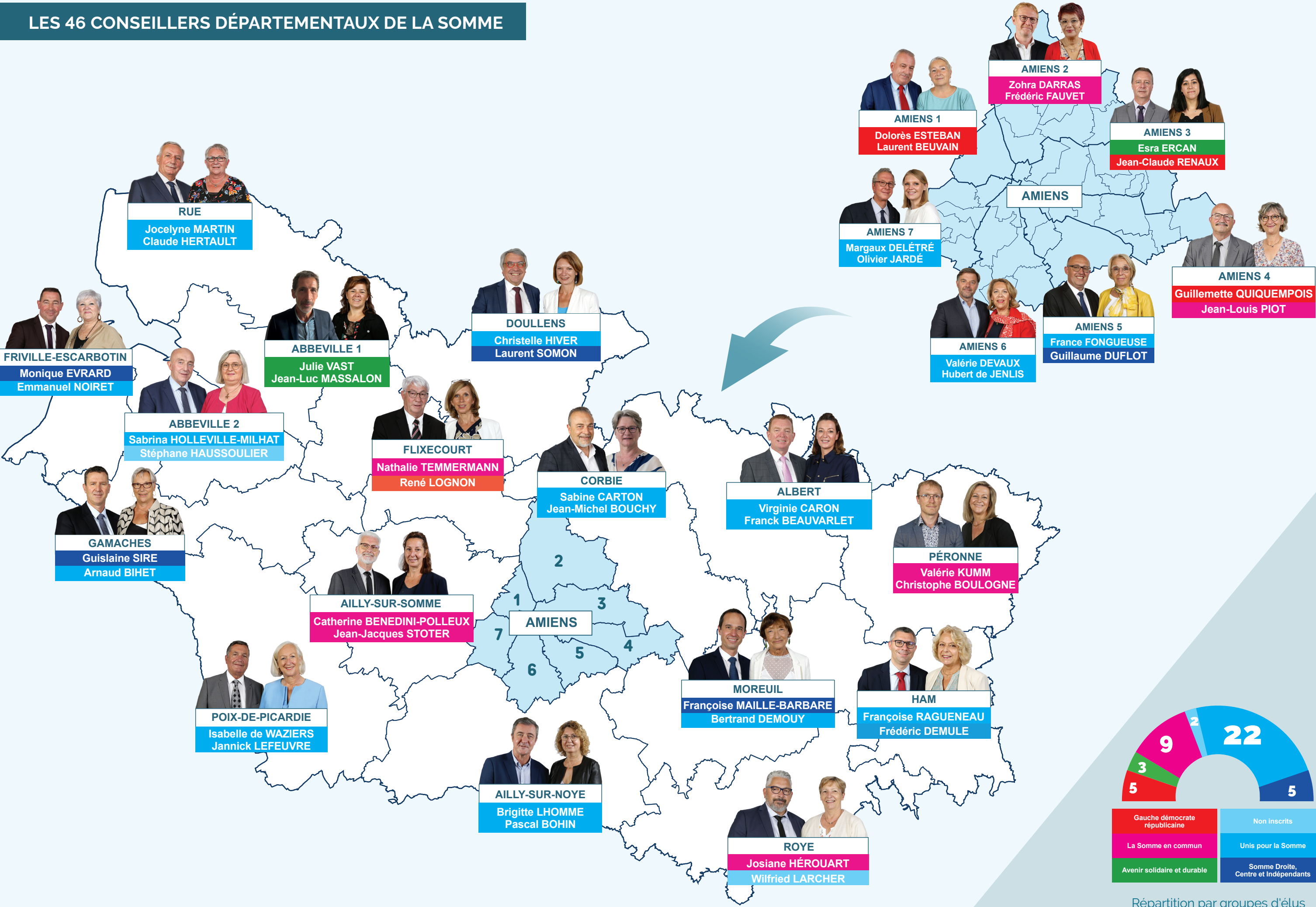
Christelle HIVER
Présidente du Conseil départemental de la Somme

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR VOUS AU QUOTIDIEN !

- Soutenir les plus fragiles :**
enfance et famille, seniors, handicap
- Accompagner le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées :**
actions d'insertion, RSA...
- Améliorer le cadre de vie des Samariens :**
aménagement du territoire, entretien du fleuve et des routes, préservation des espaces naturels, du patrimoine, déploiement de la fibre optique

- Agir pour la sécurité sanitaire et civile :**
financement du SDIS 80 (sapeurs-pompiers) et du laboratoire départemental d'analyses
- Favoriser le sport et la culture pour tous :**
aides aux clubs, entretien des itinéraires départementaux de randonnée, soutien aux structures culturelles dans les territoires
- Construire, moderniser et équiper les collèges**

LES 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE LA SOMME



Répartition par groupes d'élus